

29 août 2016 – n° 04
160066

MUSEE – RECOLEMENT DECENNAL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (D.R.A.C.)

Le musée Pierre Noël, labellisé musée de France, est soumis selon la loi musée de 2002 (art. L.451-2 et D.451-8) à la mise en œuvre et à la réalisation d'un récolement décennal de l'ensemble de ses collections inventoriées.

Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire :

- la présence du bien dans les collections,
- sa localisation,
- l'état du bien,
- son marquage.

La conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues.

Cette opération a fait l'objet d'un plan de récolement décennal soumis à la D.R.A.C. et au conseil municipal et validé par ce dernier en date du 20 mars 2009.

Le récolement touche à sa fin et devrait être terminé cette année. Pour mener à bien cette opération, le musée Pierre-Noël s'est alloué les services d'un agent de récolement pour lequel une aide financière peut être demandée à la D.R.A.C.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Mayor of Saint-Die-des-Vosges. The seal contains the text 'Maire de Saint-Die-des-Vosges' and '1871'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'David Valence'. The signature is written in a cursive style.

David VALENCE

VILLE DE
AINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
 du Conseil Municipal..... 35

 Séance du 29 août 2016

Nombre des Membres en
 exercice..... 35

Nombre des Membres présents
 à la séance..... 30

Procurations 4

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE (*procuration à Claude KIENER du point n° 15 au n° 18*), Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER (*procuration à Marc FRISON-ROCHE du point n° 1 au n° 4*), Christine FELDEN, Johann RUH, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI (*procuration à Jean-Louis BOURDON du point n° 11 au n° 30*), Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Issam BENOuada	à	David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	Françoise LEGRAND

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

 M. Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
